

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00658 Numéro SIREN : 843 950 635 Nom ou dénomination : A2LR DISTRIB
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004946

Bilan actif

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME A
L'ORIGINAL**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2023	Net 28/02/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	475 000		475 000	475 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	67 912	15 943	51 969	47 801
Autres immobilisations corporelles	832 008	130 817	701 191	447 417
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	20 382		20 382	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 145		19 145	18 955
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 414 447	146 759	1 267 687	989 174
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	259 445		259 445	281 469
Avances et acomptes versés sur commandes				700
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	38 662	232	38 431	80 177
Autres créances	48 194		48 194	126 180
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	47 092		47 092	215 698
Charges constatées d'avance (3)	12 515		12 515	11 119
TOTAL ACTIF CIRCULANT	405 909	232	405 677	715 343
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 820 355	146 991	1 673 364	1 704 516
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	28/02/2023	28/02/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	329 225	329 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	13 676	13 676
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	992	750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 941	346
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 463	4 837
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	352 296	348 834
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 016 291	968 008
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 238	456
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 222	271 557
Dettes fiscales et sociales	60 444	91 735
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	980	23 096
Autres dettes	894	831
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 321 068	1 355 683
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 673 364	1 704 516
(1) Dont à plus d'un an (a)	843 124	847 086
(1) Dont à moins d'un an (a)	477 944	508 597
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	17	658
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons Intracom.	28/02/2023	28/02/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	3 536 661		3 536 661	3 664 679
Production vendue (biens)	457 484		457 484	242 730
Production vendue (services)	7 058		7 058	33 328
Chiffre d'affaires net	4 001 203		4 001 203	3 940 737
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			611	3 932
Autres produits			785	847
Total produits d'exploitation (I)			4 003 266	3 945 516
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			3 194 678	3 176 172
Variations de stock			22 024	-60 587
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			307 891	352 482
Impôts, taxes et versements assimilés			21 376	60 562
Salaires et traitements			350 873	319 901
Charges sociales			57 534	67 004
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			120 810	25 876
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			232	611
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 379	1 118
Total charges d'exploitation (II)			4 076 796	3 943 139
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-73 530	2 377
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				50
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				50
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			7 406	2 202
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			7 406	2 202
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 406	-2 152
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-80 935	225

Compte de résultat (suite)

	28/02/2023	28/02/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	85 000	5 500
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	85 000	5 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	21	19
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	21	19
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	84 979	5 481
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	581	869
Total des produits (I+III+V+VII)	4 088 266	3 951 066
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 084 803	3 946 229
BENEFICE OU PERTE	3 463	4 837
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A2LR DISTRIB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2023, dont le total est de 1 673 364 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 463 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2022 au 28/02/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les inventaires physiques sont effectuées au prix de vente. La conversion du prix de vente en prix coûtant hors TVA s'opère à l'aide du taux de marge moyen pondéré résultant de la comptabilité analytique.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables**Méthodologie suivie**

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	475 000			475 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	475 000			475 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	51 307	16 605		67 912
- Installations générales, agencements aménagements divers	434 838	361 241		796 079
- Matériel de transport	18 514			18 514
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 435	980		17 415
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		20 382		20 382
Immobilisations corporelles	521 094	399 208		920 302
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 955	189		19 145
Immobilisations financières	18 955	189		19 145
ACTIF IMMOBILISE	1 015 049	399 397		1 414 447

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	28/02/2023
Éléments achetés	475 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	475 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 506	12 437		15 943
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 259	101 299		121 558
- Matériel de transport	987	3 703		4 690
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 123	3 445		4 569
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	25 876	120 884		146 759
ACTIF IMMOBILISE	25 876	120 884		146 759

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 118 516 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	19 145		19 145
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	38 662	38 662	
Autres	48 194	48 194	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 515	12 515	
Total	118 516	99 372	19 145
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	3 976
REMISE VOLUMIQUE	2 970
RISTOURNE TARIFAIRE	3 568
RISTOURNE FRUITS & LEGUMES	1 320
RISTOURNE MINO MAJO LOG CPV 0.2	354
Total	12 188

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 321 068 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	17	17		
- à plus de 1 an à l'origine	1 016 274	173 150	714 107	129 018
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 222	237 222		
Dettes fiscales et sociales	60 444	60 444		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	980	980		
Autres dettes (**)	6 132	6 132		
Produits constatés d'avance				
Total	1 321 068	477 944	714 107	129 018
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	185 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	136 091			
(**) Dont envers les associés	5 238			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	33 362
INT COURUS/EMPRUNTS	55
INTERETS BANCAIRES A PAYER	17
PROVISION CONGES PAYES	21 786
PROVIS SUR 13 EME MOIS	2 679
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	3 471
CHARGES SOCIALES/13 EME MOIS	415
URSSAF SSI	2 705
CFE	588
TAXE APPRENTISSAGE	93
FORMATION CONTINUE	2 064
TASCOM	11 717
BON FIDELITE	656
DIVERS - CHARGES A PAYER	70
Total	79 678

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA- LOYER CARREFOUR PROPERTY	6 377		
CCA - TAXE FONCIERE / TOM	964		
CCA- ENTRETIEN MATERIEL DIVERS	202		
CCA - ASSURANCE MULTIRISQUE	2 739		
CCA- SERVICES EXTERIEURS	1 392		
CCA - SURVEILLANCE MAGASIN	388		
CCA- BLANCHISSERIE	206		
CCA- CVAE	247		
Total	12 515		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels***Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice***

	Charges	Produits
TOTAL		

Résultat exceptionnel**Opérations de l'exercice**

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	21	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		85 000
TOTAL	21	85 000

La société a bénéficié d'une aide financière d'un montant de 85 000 € versée par la société Carrefour Proximité France.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
EMPRUNT LCL	967 310
Autres engagements donnés	967 310
Total	967 310
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

A2LR DISTRIB

Société à responsabilité limitée au capital de 329 225 euros
Siège social : 196 Place Gaston Samson Fauville en Caux- 76640 TERRES-DE-CAUX

843 950 635 LE HAVRE

TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 16 AOÛT 2023

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale constate une erreur matérielle dans la transcription de l'affectation du résultat de l'exercice 2022 d'un montant de 4 836,98 euros, reprise dans le procès-verbal en date du 12/08/2022.

En effet, il fallait lire :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 4 836,98 euros, de la manière suivante :

A la réserve légale pour.....	241,85 €
A la réserve facultative pour.....	4 595,13 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 août 2023

Cette résolution est ... approuvée
Voix pour 10/13
Voix contre /
Abstention /

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 3 462,53 euros, de la manière suivante :

A la réserve légale pour.....	173,13 €
A la réserve facultative pour.....	3 289,40 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes antérieures.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 août 2023

Cette résolution est ... approuvée
Voix pour 10/13
Voix contre /
Abstention /

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A
L'ORIGINAL

La gérance

